

MANUEL DE L'UTILISATEUR

et INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN du moteur

TECUMSEH



MODELES
OHV110, OHV115, OHV120,
OHV125, OHV130
 VILEBREQUIN VERTICAL • REFROIDI PAR AIR
 MOTEUR À QUATRE TEMPS



CE SYMBOLE SOULIGNÉ D'IMPORTANTES INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ QUI, SI ELLES NE SONT PAS SUIVIES, POURRAIENT AFFECTER VOS BIENS ET/OU VOTRE SÉCURITÉ PERSONNELLE ET CELLE DES AUTRES. LISEZ ET SUIVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS DE CE MANUEL ET CELLES FOURNIES AVEC LA MACHINE SUR LAQUELLE LE MOTEUR EST UTILISÉ AVANT D'ESSAYER DE FAIRE FONCTIONNER VOTRE MOTEUR TECUMSEH.



Proposition 65 - État de la Californie AVERTISSEMENT : Les gaz d'échappement de ce produit contiennent des agents chimiques connus dans l'État de la Californie pour causer des cancers, des malformations à la naissance et d'autres problèmes de reproduction.

LES SYMBOLES SUIVANTS POURRAIENT FIGURER SUR LE MOTEUR:



6/1/98 **181-1132-2**

MOTEURS CERTIFIÉS CONFORMES AUX RÉGLEMENTATIONS DE LA CALIFORNIE ET DE L'AGENCE POUR L'ENVIRONNEMENT AMÉRICAIN EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS : Fonctionnement à l'essence sans plomb certifié. Inclut le(s) système(s) suivant(s) de contrôle d'émissions : EM, TCW (le cas échéant) ; aucun réglage nécessaire de la part de l'utilisateur.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE ET À L'ESSENCE

POUR FAIRE FONCTIONNER LE MOTEUR, IL FAUT RESPECTER CE QUI SUIT :

UNE HUILE DÉTERGENTE FRAÎCHE ET DE BONNE QUALITÉ

S'assurer que le contenant d'origine comporte les indications suivantes : A.P.I. service « SF » - « SJ »

EN ÉTÉ (TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 0°), UTILISER DE L'HUILE SAE30.

L'utilisation d'huile multigrade risque d'augmenter la consommation.

EN HIVER (TEMPÉRATURE INFÉRIEURE À 0°), UTILISER DE L'HUILE 5W30.

(L'huile SAE 10W est un substitut acceptable.)

(TEMPÉRATURE INFÉRIEURE À - 18°C UNIQUEMENT) : L'huile SAE 0W30 est un substitut acceptable.

N'UTILISER PAS D'HUILE SAE 10W40.

CAPACITÉ DU CARTER D'HUILE : 0,94 l

REMARQUE : SI LE MOTEUR EST ÉQUIPÉ D'UN FILTRE À HUILE OU QUE VOUS CHANGEZ LE FILTRE, LA CAPACITÉ DU CARTER D'HUILE EST DE 1,15 LITRE.

DE L'ESSENCE POUR VOITURE PROPRE (ORDINAIRE SANS PLOMB, SANS PLOMB DE QUALITÉ OU REFORMULÉE) UNIQUEMENT. N'UTILISEZ PAS D'ESSENCE CONTENANT DU PLOMB.

REMARQUE : NE PAS UTILISER D'ESSENCE CONTENANT DU MÉTHANOL (ALCOOL DE BOIS). De l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol ou d'alcool éthylique (« alcool-essence ») ou jusqu'à 15 % de MTBE (éther méthyltertiobutyle) peut être utilisée mais nécessite un soin particulier lorsque le moteur n'est pas utilisé pendant longtemps. Voir la section « STOCKAGE » à la page 5.

REMARQUE : Utiliser de l'huile et de l'essence propres et les conserver dans des bidons propres et fermés, conçus à cet effet. Utiliser des entonnoirs propres.

Ne jamais utiliser l'essence qui reste de la saison dernière ou qui a été stockée pendant longtemps.

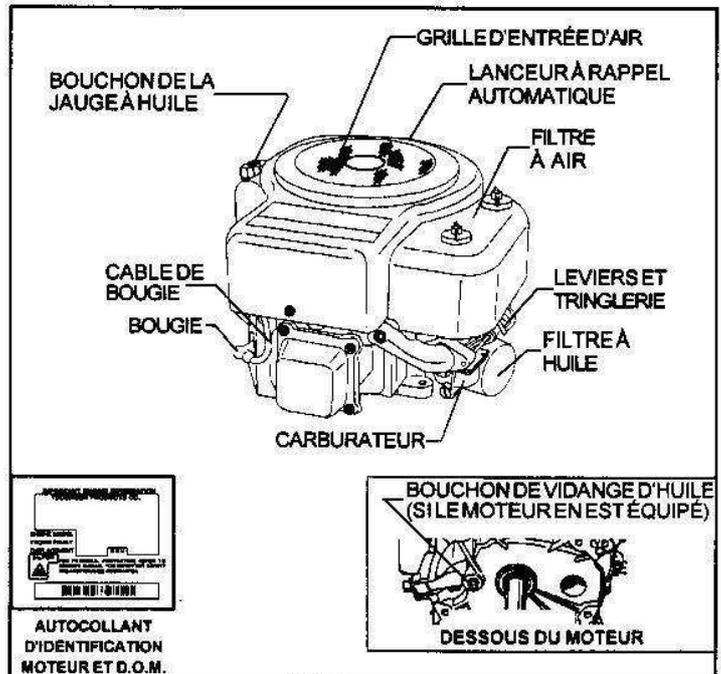


FIGURE 1

AVANT LE DÉMARRAGE

LIRE TOUTES LES INSTRUCTIONS FOURNIES AVEC LA MACHINE SUR LAQUELLE EST MONTÉ CE MOTEUR.

REPLISSAGE DU CARTER D'HUILE ET VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE :

IMPORTANT : Afin d'éviter d'endommager le moteur, ne jamais le mettre en marche sans :

- que le niveau d'huile ne se situe entre les marques « FULL » (PLEIN) et « ADD » (AJOUTER) de la jauge.
- que le bouchon de remplissage d'huile ne soit correctement vissé sur le tube de la jauge d'huile.

VÉRIFIER SOUVENT LE NIVEAU D'HUILE LORS DU RODAGE DU MOTEUR.

- PLACER LA MACHINE DE TELLE SORTE QUE LE MOTEUR SOIT DE NIVEAU.
- Nettoyer autour du bouchon de remplissage d'huile (voir Figure 1).
- Retirer le bouchon de remplissage d'huile et la jauge.
- Essuyer la jauge, l'insérer dans le tube de la jauge d'huile et la visser. Dévisser et retirer la jauge. Si l'huile n'atteint pas la marque « FULL » sur la jauge, rajouter de l'huile. **VERSER LENTEMENT.** Bien essuyer la jauge à chaque vérification du niveau d'huile. **IMPORTANT : NE PAS DÉPASSER LA MARQUE « FULL » (PLEIN) DE LA JAUGE.**
- Remettre en place le bouchon du réservoir d'huile et la jauge en place et visser.

POUR GARANTIR UNE QUANTITÉ D'HUILE ADÉQUATE :

F. DÉBRANCHER LE CÂBLE DE LA BOUGIE D'ALLUMAGE ET LE TENIR LE PLUS ÉLOIGNÉ POSSIBLE DE CETTE DERNIÈRE.

- Démarrer le moteur à plusieurs reprises en utilisant le démarreur. **REMARQUE - NE PAS UTILISER LA LAME DE COUPE D'UNE TONDEUSE OU TOUT AUTRE ACCESSOIRE FIXÉ DU CÔTÉ PRISE DE FORCE DU VILEBREQUIN POUR FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR.**
- Vérifier une nouvelle fois le niveau d'huile en suivant la procédure des points C, D et E.
- Reconnecter le câble à la bougie.
Voir la section « ENTRETIEN » où figurent d'autres instructions relatives à l'huile.

REPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'ESSENCE :

- Nettoyer autour du bouchon du réservoir d'essence, puis retirer le bouchon.
- Verser lentement de l'essence ordinaire sans plomb. Utiliser un entonnoir pour éviter les fuites accidentelles. **IMPORTANT : NE JAMAIS RAJOUTER D'HUILE À L'ESSENCE.**
- Remettre le bouchon de remplissage d'essence en place et essuyer toute trace d'essence.

NE JAMAIS REEMPLIR LE RÉSERVOIR D'ESSENCE À L'INTÉRIEUR DANS UN LOCAL FERMÉ ET/OU MAL VENTILÉ, LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ OU LORSQU'IL EST ENCORE CHAUD. NE PAS FUMER EN REEMPLISSANT LE RÉSERVOIR D'ESSENCE.

NE JAMAIS REEMPLIR TOTALEMENT LE RÉSERVOIR D'ESSENCE. REEMPLIR LE RÉSERVOIR DE FAÇON À CE QUE LE NIVEAU DE L'ESSENCE SOIT À PLUS DE 15 mm DU FOND DE LA GOULOTTE DE REPLISSAGE POUR LAISSER DE L'ESPACE À L'EXPANSION DE L'ESSENCE. ESSUYER TOUTE TRACE D'ESSENCE SUR LE MOTEUR ET LA MACHINE AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR.

TOUT SYSTÈME D'ALIMENTATION DE CARBURANT AU GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ (G.P.L.) OU AU GAZ NATUREL DOIT ÊTRE À L'ÉPREUVE DES FUITES ET DOIT RESPECTER TOUTES LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR.

VÉRIFIER LES POINTS SUIVANTS :

- S'ASSURER QUE LA MACHINE EST AU POINT MORT ET QUE LES EMBRAYAGES, LES COURROIES, LES CHÂINES ET LES SÉCURITÉS SONT BIEN DÉBRAYÉS. LE SUIVI DES INSTRUCTIONS DU FABRICANT DE LA MACHINE DOIT PERMETTRE D'AVOIR LES CONTACTEURS DE SÉCURITÉ EN POSITION DE DÉMARRAGE.**
- S'assurer que le fil haute tension est relié à la bougie d'allumage (Figure 1).
- S'assurer que l'interrupteur d'allumage du moteur et/ou le levier de commande du moteur ou de la machine est sur « MARCHE » (ON), « FONCTIONNEMENT » (RUN) ou « DÉMARRAGE » (START).

DÉMARRAGE

NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER LE MOTEUR À L'INTÉRIEUR OU DANS UN LOCAL FERMÉ ET MAL VENTILÉ. LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT DU MOTEUR CONTIENNENT DE L'OXYDE DE CARBONE, UN GAZ INODORE MORTEL.

TENIR LES MAINS, LES PIEDS, LES CHEVEUX ET TOUT VÊTEMENT AMPLÉ À L'ÉCART DES PIÈCES EN MOUVEMENT DU MOTEUR ET DE LA MACHINE. S'ASSURER QUE LA GRILLE D'ENTRÉE D'AIR, SI LE MOTEUR EN POSSÈDE UNE (VOIR FIGURE 3) EST EN PLACE POUR ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES COMPOSANTS EN MOUVEMENT.

AVERTISSEMENT : LA TEMPÉRATURE DU POT D'ÉCHAPPEMENT ET DE SES ALENTOURS PEUT DÉPASSER 65°C. ÉVITER DE SE TENIR PRÈS DE CES ZONES.

REMARQUE : Pour les positions des commandes de la machine qui correspondent aux positions des commandes du moteur des figures 2 et 6, voir les instructions du fabricant de la machine.

DÉMARREUR ÉLECTRIQUE :

- Mettre la commande de la machine ou le levier de commande du moteur (Figure 2A) sur « VOLET DE DÉPART » (CHOKE) ou « DÉMARRAGE » (START).
REMARQUE : SI ON REMET EN MARCHÉ UN MOTEUR ENCORE CHAUD APRÈS UNE COURTE PAUSE, METTRE LE LEVIER DE COMMANDE SUR « RAPIDE » (FAST) AU LIEU DE « VOLET DE DÉPART ».
- Appuyer sur le bouton du démarreur ou tourner la clé de contact (voir les instructions du fabricant de la machine) pour faire démarrer le moteur.
- Procéder ainsi jusqu'à ce qu'il démarre. Lorsqu'il démarre, relâcher le bouton du démarreur ou la clé de contact et mettre le levier de commande sur « RAPIDE », puis à la vitesse désirée de « PLAGE DE FONCTIONNEMENT » (RUN RANGE). Si le moteur est sur le point de caler, mettre le levier de commande sur « VOLET DE DÉPART », puis sur « RAPIDE », et enfin au point désiré de « PLAGE DE FONCTIONNEMENT ».
REMARQUE : Si le moteur démarre, mais qu'il cale ensuite, placer le levier de commande sur « VOLET DE DÉPART » et répéter la procédure des points B et C, jusqu'à ce qu'il démarre.

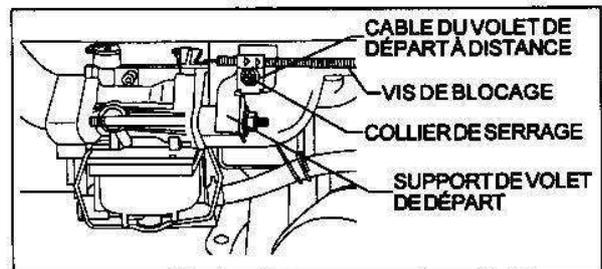


FIGURE 2A

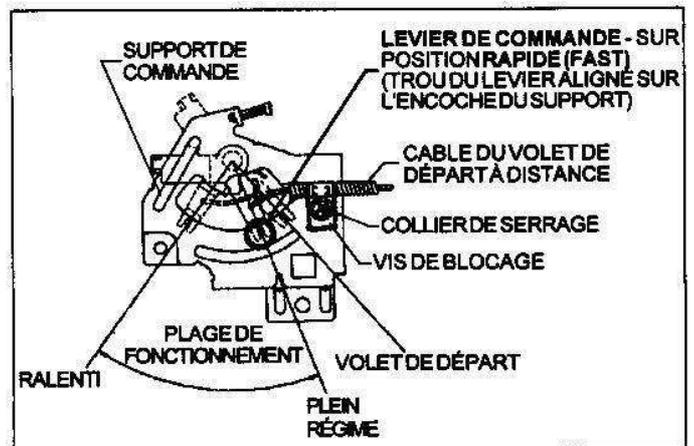


FIGURE 2B

DÉMARRAGE (suite)

LANCEUR À RAPPEL AUTOMATIQUE:

- A. Mettre la commande de la machine ou le levier de commande du moteur (Figure 2B) sur «VOLET DE DÉPART» ou «DÉMARRAGE». **REMARQUE: SI ON REMET EN MARCHÉ UN MOTEUR ENCORE CHAUD APRÈS UNE COURTE PAUSE, METTRE LE LEVIER DE COMMANDE SUR «RAPIDE» AU LIEU DE «VOLET DE DÉPART».**
- B. Saisir la poignée du démarreur et tirer lentement sur la corde, jusqu'à rencontrer un point dur. Tirer ensuite sur la corde par à-coups et à fond, puis laisser la corde revenir lentement dans le démarreur.
- C. Lorsque le moteur démarre, mettre le levier de commande sur «RAPIDE», puis à la vitesse désirée de «PLAGE DE FONCTIONNEMENT». Si le moteur est sur le point de caler, mettre le levier de commande sur «VOLET DE DÉPART», puis sur «RAPIDE», et enfin au point désiré de «PLAGE DE FONCTIONNEMENT». **REMARQUE: Si le moteur n'arrive pas à démarrer au bout de 3 tractions sur la corde, mettre le levier de commande sur «RAPIDE» et tirer une nouvelle fois sur la corde.** **REMARQUE: Si le moteur démarre, mais qu'il cale ensuite, placer le levier de commande sur «VOLET DE DÉPART» et répétez la procédure des points B et C jusqu'à ce qu'il démarre.**

ARRÊT

Mettre la commande de la machine ou l'interrupteur d'arrêt du moteur sur «ARRÊTER» (STOP) ou «FERMÉ» (OFF).

APRÈS AVOIR ARRÊTÉ LE MOTEUR:

- ⚠ A. DÉBRANCHER LE CABLE HAUTE TENSION RELIÉ À LA BOUGIE ET LE TENIR LE PLUS ÉLOIGNÉ POSSIBLE DE CETTE DERNIÈRE.**
- ⚠ B. TOURNER LA CLÉ DE CONTACT (SI LE MOTEUR EN EST ÉQUIPÉ) SUR «FERMÉ» ET LA RETIRER. CELA ÉVITERA LE DÉMARRAGE INTÉMPÉSTIF DU MOTEUR LORSQUE L'ÉQUIPEMENT N'EST PAS UTILISÉ. NE JAMAIS ENTREPOSER LE MOTEUR, LORSQU'IL Y A ENCORE DE L'ESSENCE DANS LE RÉSERVOIR, À L'INTÉRIEUR OU DANS UN ENDROIT CLOS MAL VENTILÉ, OÙ LES VAPEURS D'ESSENCE POURRAIENT ENTRER EN CONTACT AVEC UNE FLAMME NUE, UNE ÉTINCELLE OU LA VEILLEUSE D'UN APPAREIL DE CHAUFFAGE, D'UN CHAUFFE-EAU, D'UN SÈCHE-LINGE OU DE TOUT AUTRE APPAREIL À GAZ.**

ENTRETIEN

- ⚠ AVERTISSEMENT: LA TEMPÉRATURE DU POT D'ÉCHAPPEMENT ET AUX ALENTOURS PEUT DÉPASSER 85°C. ÉVITER DE SE TENIR PRÈS DE CES ZONES.**

NIVEAU D'HUILE DU MOTEUR:

Vérifier le niveau d'huile toutes les cinq (5) heures d'utilisation et avant chaque utilisation. Voir «REPLISSAGE DU CARTER D'HUILE ET VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE», à la page 2.

VIDANGÉ D'HUILE:

Vidanger l'huile après les deux (2) premières heures de fonctionnement, puis toutes les 50 heures de fonctionnement ou au moins une fois par an si le moteur ne cumule pas 50 heures de fonctionnement par an. L'huile doit être changée plus souvent si le moteur fonctionne dans un environnement extrêmement poussiéreux ou sale. Vidanger l'huile pendant que le moteur est encore chaud.

- ⚠ A. DÉBRANCHER LE CABLE HAUTE TENSION RELIÉ À LA BOUGIE ET LE TENIR LE PLUS ÉLOIGNÉ POSSIBLE DE CETTE DERNIÈRE.**
- B. Nettoyer autour du bouchon de vidange d'huile.
- C. Placer la machine de sorte que le bouchon de vidange d'huile se trouve être la partie la plus basse du moteur.
- D. Retirer le bouchon de vidange d'huile et le bouchon de remplissage d'huile pour vidanger l'huile.
- E. Remettre le bouchon de vidange d'huile en place et visser.
- F. Remplir le carter d'huile avec l'huile recommandée (voir «RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE ET À L'ESSENCE», page 1 et «REPLISSAGE DU CARTER D'HUILE ET VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE» à la page 2).
- G. Remettre le bouchon de remplissage d'huile et bien visser.
- H. Nettoyer toute trace d'huile.

FILTRE À HUILE (si le moteur en est équipé)

Le filtre à huile doit être remplacé toutes les 100 heures de fonctionnement ou au moins une fois par an. Il doit être remplacé plus souvent si le moteur fonctionne dans un environnement extrêmement poussiéreux ou sale.

PROCÉDURE:

1. Dévisser le filtre à huile, à l'aide d'une clé, puis le retirer.
2. Appliquer une fine pellicule d'huile sur le joint du filtre neuf.
3. Installer le filtre. Tourner jusqu'à ce que le joint touche la surface de montage, puis donner trois quarts de tour supplémentaires.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT (Figure 3):

IMPORTANT: Retirer souvent les bouts d'herbe, les saletés et les débris des ailettes de refroidissement, de la grille d'arrivée d'air, des leviers et de la tringlerie afin de permettre le refroidissement adéquat du moteur et sa rotation à la vitesse correcte.

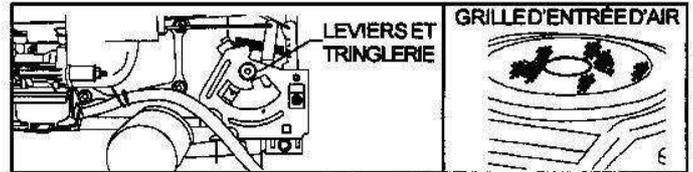


FIGURE 3

FILTRE À AIR:

IMPORTANT: NE JAMAIS FAIRE TOURNER LE MOTEUR SANS AVOIR INSTALLÉ UN FILTRE À AIR COMPLET SUR LE MOTEUR.

A. POUR RETIRER ET INSTALLER LE FILTRE:

1. Retirer les écrous à oreilles et le couvercle.
2. Retirer le FILTRE A du FILTRE B.
3. Vérifier si le FILTRE B présente des signes de décoloration et d'accumulation de saletés. Dans un cas, comme dans l'autre, se reporter aux instructions «ENTRETIEN DU FILTRE» ci-dessous.
4. Retirer les écrous et le FILTRE B. Jetez le FILTRE B et les écrous (si nécessaire).
5. Nettoyer soigneusement le dessous du couvercle et le corps.
6. Installer un FILTRE B et des écrous neufs. Serrer les écrous des doigts et donnez un tour complet supplémentaire.
7. Glisser le filtre en mousse sur le filtre en papier.
8. Installer le couvercle et les écrous à oreilles. Serrer les écrous à oreilles.

B. ENTRETIEN DU FILTRE (Figure 4):

1. FILTRE EN MOUSSE:

- Nettoyer et relubrifier tous les trois (3) mois ou toutes les 25 heures de fonctionnement. Nettoyer et relubrifier tous les jours si le moteur est utilisé dans un environnement extrêmement poussiéreux.
- a. Laver le filtre dans de l'eau et une solution détergente et essorer (sans tordre) jusqu'à ce qu'il soit propre.
 - b. Rincer bien à l'eau propre.
 - c. Envelopper d'un chiffon propre et essorer (sans tordre) jusqu'à ce qu'il soit complètement sec.
 - d. Saturer d'huile de moteur et essorer (sans tordre) pour distribuer l'huile et retirer l'excès.

2. FILTRE EN PAPIER: NE PAS ESSAYER DE NETTOYER OU DE LUBRIFIER LE FILTRE.

Remplacer une fois par an toutes les 100 heures d'utilisation ou plus souvent si le moteur est utilisé dans un environnement extrêmement poussiéreux.

Des filtres de rechange sont disponibles auprès de tout Centre de réparation Tecumseh agréé.

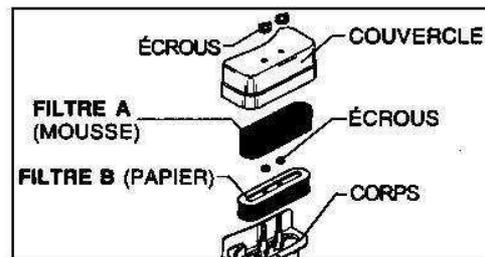


FIGURE 4

ENTRETIEN (suite)

BOUGIE (Figure 5) :

Le système d'allumage du moteur est conforme à toutes les exigences des réglementations canadiennes sur les appareils causant des interférences. Ce moteur est conforme à toutes les restrictions australiennes et néo-zélandaises concernant les interférences électromagnétiques. Vérifier la bougie une fois par an ou toutes les 100 heures d'utilisation.

- Nettoyer autour de la bougie d'allumage.
- Retirer et inspecter la bougie.
- Remplacer la bougie si les électrodes sont corrodées, brûlées (sales) ou si la porcelaine est craquelée. Utiliser une bougie Champion RN4C ou un équivalent.

REMARQUE : Il faut toujours remplacer la bougie par une bougie antiparasitée.

- Vérifier l'écartement des électrodes de la bougie à l'aide d'une jauge d'épaisseur et régler l'écartement à 0,7 mm, si nécessaire.

- Poser la bougie d'allumage en la vissant solidement en place.

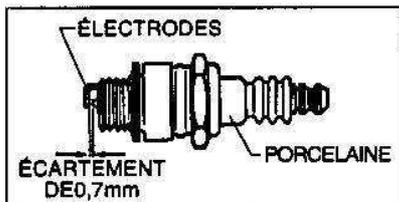


FIGURE 5

ALTERNATEUR ET BATTERIE

A. ALTERNATEUR :

Pour les problèmes électriques tels qu'un démarreur en panne ou une batterie déchargée, consulter le mode d'emploi du fabricant de la machine, à la section de remplacement des fusibles (le cas échéant), d'entretien et de réparations.

B. BATTERIE :

- Lors d'une opération de maintenance sur la batterie, brancher toujours les câbles sur la batterie tels qu'ils étaient placés avant leur retrait (câble de terre sur le pôle négatif). Un branchement incorrect grillera le fusible (le cas échéant) et empêchera le chargement de la batterie par l'alternateur. Dans ce cas, brancher les câbles correctement et remplacez le fusible.
- Ne jamais exposer le système d'allumage à l'alimentation de la batterie. Si le câble de la batterie ou tout fil sous tension touche le câble de terre du système d'allumage, le système d'allumage du moteur risque d'être endommagé.
- Si vous utilisez un chargeur de batterie externe, débrancher le câble positif (+ ou pos.) de la batterie pour écarter tout risque de dégâts.
- Pour la maintenance et le stockage de la batterie, voir les instructions du fabricant.

VÉRIFIER SOUVENT LE MOTEUR ET L'ÉQUIPEMENT AFIN DE S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS D'ÉCROUS, DE BOULONS OU AUTRES PIÈCES DE FIXATION DESSERRÉS ET SERRER SI NÉCESSAIRE.

RÉGLAGES

NE PAS EFFECTUER DE RÉGLAGES SUPERFLUS. LES RÉGLAGES EFFECTUÉS EN USINE SATISFONT À LA PLUPART DES APPLICATIONS ET DES CONDITIONS D'UTILISATION. TOUTEFOIS, SI UN RÉGLAGE S'AVÈRE NÉCESSAIRE, SUIVRE LES PROCÉDURES SUIVANTES :

COMMANDES À DISTANCE (Figure 2) :

Pour que le moteur fonctionne correctement, ses commandes et celles de la machine doivent être correctement réglées. Pour vérifier le réglage des commandes du moteur, procéder comme suit :

COMMANDES DU MOTEUR (Figure 2B) :

- Régler la commande de la machine sur « RAPIDE » ou « PLEIN RÉGIME » (HIGH SPEED) et la maintenir dans cette position.
- Desserrer la vis de blocage de manière à pouvoir bouger le câble de commande dans le collier de serrage. (Ne pas retirer le collier de serrage du support de commande et ne pas déconnecter le câble de commande du levier.)
- Mettre le levier sur « RAPIDE » et le maintenir en position.
- Serrer la vis de blocage de manière à que le collier du câble tienne le câble de commande en place lorsque la machine est utilisée à distance. Les commandes du moteur doivent être correctement réglées. Effectuer les réglages supplémentaires, si nécessaire, au niveau de la machine en vous reportant aux Instructions du fabricant.

VOLET DE DÉPART À DISTANCE (le cas échéant ; voir Figure 2) :

- Régler la commande de la machine sur « VOLET DE DÉPART » et la maintenir en position.
- Desserrer la vis de blocage de manière à pouvoir bouger le câble de commande à distance dans le collier de serrage. (Ne pas retirer le collier de serrage du support de commande et ne pas déconnecter le câble de commande du levier.)
- Mettre le levier du volet de départ sur « OUVERT » (FULL CHOKE) et le maintenir en position.
- Serrer la vis de blocage de manière à que le collier du câble tienne le câble du volet de départ à distance en place lorsque la machine est utilisée à distance.

CARBURATEUR :

Si le carburateur semble nécessiter un réglage, consulter la station service agréée Tecumseh la plus proche. Une altitude élevée, jusqu'à 2 100 m, ne devrait pas nuire à la performance du moteur. Pour une utilisation à une altitude plus élevée, consulter votre station service agréée Tecumseh la plus proche.

RÉGIME DU MOTEUR :

NE JAMAIS ESSAYER DE MODIFIER LE RÉGULATEUR MOTEUR QUI EST RÉGLÉ EN USINE POUR FOURNIR UN RÉGIME MOTEUR APPROPRIÉ. IL PEUT ÊTRE DANGEREUX DE FAIRE FONCTIONNER LE MOTEUR À UN RÉGIME SUPÉRIEUR À CELUI PRÉRÉGLÉ EN USINE. TOUTE MODIFICATION APPORTÉE AU RÉGLAGE DU RÉGIME DU MOTEUR ANNULE LA GARANTIE DU MOTEUR.

Lorsqu'il s'agit d'un réglage et/ou de réparations qui ne sont pas couverts dans le présent « MANUEL DE L'UTILISATEUR », voir « GARANTIE ET RÉPARATION » à la page 6.

GARANTIE ET RÉPARATIONS



Pour tous réglages ou réparations du moteur ou pour des interventions au titre de la garantie qui ne sont pas expliquées dans le présent manuel, veuillez consulter la station service agréée TECUMSEH la plus proche.

Si vous possédez des notions de base sur les moteurs à combustion interne et que vous désirez réparer et entretenir votre moteur vous-même, vous pouvez vous procurer le * GUIDE DU MÉCANICIEN *, qui porte sur les réparations et les réglages qui ne sont pas couverts dans le MANUEL DE L'UTILISATEUR, auprès de votre station service agréée TECUMSEH. Commandez en indiquant le numéro de pièce 892509 pour les modèles OHV 12 et OHV 125.



Tecumseh ne fabrique que le moteur qui actionne cet équipement motonsé et n'est responsable que du moteur. Si l'équipement (autre que le moteur) nécessite des réparations ou un entretien, communiquez avec le centre de service recommandé par le fabricant de la machine.

Les critères de garantie pour les moteurs vendus hors des États-Unis peuvent varier d'un pays à l'autre. Pour des détails sur la garantie dans votre pays, contactez votre distributeur Tecumseh. Pour localiser votre distributeur national, contactez Tecumseh c/o International Service Coordinator, Engine & Transmission Group Service Division, 900 North Street, Grafton, États-Unis 53024-1499. Téléphone : 414-377-2700 (États-Unis).

GARANTIE LIMITÉE POUR LES MOTEURS TECUMSEH NEUFS ET LES MODULES D'ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

Pour la période indiquée ci-dessous à compter de la date d'achat, Tecumseh Products Company offre, à son choix en tant que recours exclusif, soit de réparer, soit de remplacer pour l'acheteur original, sans frais, toute pièce de tout nouveau moteur Tecumseh qui s'avérerait, après examen par un poste de service autorisé Tecumseh ou par l'usine de Tecumseh à Grafton, Wisconsin, être DÉFECTUEUX EN CE QUI CONCERNE LE MATÉRIEL ET/OU LA FABRICATION, sauf tel que prévu ci-dessous. Cette garantie limitée NE COUVRE PAS (i) tout moteur ou pièce(s) Tecumseh de ce moteur utilisé pour propulser tout véhicule dans des courses de compétition et/ou qui serait utilisé à toutes fins commerciales ou de location, ou (ii) les défauts ou dommages causés par des transformations ou des modifications au moteur Tecumseh neuf ou à ses pièces ou par usure normale, accidents, mauvais entretien, mauvais usage ou usage abusif du produit ou pour n'avoir pas suivi les instructions contenues dans un manuel d'instructions en ce qui concerne le fonctionnement du moteur Tecumseh neuf ou de ses pièces. Le coût de l'entretien ou du remplacement normal des pièces de service qui ne sont pas défectueuses sera à la charge de l'acheteur original. Au moment où le service de garantie est demandé, une preuve doit être présentée quant à la date d'achat par l'acheteur original. Tous frais pour effectuer les visites de réparation et pour transporter tout moteur ou pièce(s) de ce moteur à partir du lieu où l'inspection et/ou les travaux de garantie sont réalisés doivent être à la charge uniquement de l'acheteur. L'acheteur est responsable de tout dommage ou perte encouru en ce qui concerne le transport de tout moteur ou pièce(s) de celui-ci soumis à l'inspection et/ou aux travaux de garantie. LE SERVICE DE GARANTIE PEUT SEULEMENT ÊTRE RÉALISÉ PAR UN POSTE DE SERVICE AUTORISÉ TECUMSEH OU PAR TECUMSEH À SON USINE À GRAFTON, WISCONSIN. Le service de garantie peut être organisé en communiquant soit avec un poste de service autorisé Tecumseh (ou tout dépositaire de service enregistré Tecumseh, maître dépositaire de service Tecumseh, distributeur de service autorisé Tecumseh ou distributeur entrepositaire central Tecumseh) ou en communiquant avec Tecumseh a/s Directeur du service, division du service du groupe moteur et transmission, 900 North Street, Grafton, Wisconsin 53024-1499.

| Catégorie de garantie† | «UTILISATION PAR LES CONSOMMATEURS*» | | «UTILISATION COMMERCIALE» ** | |
|------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
| | Aux É.-U. et au Canada | À l'extérieur des É.-U. et du Canada | Aux É.-U. et au Canada | À l'extérieur des É.-U. et du Canada |
| (A) | 90 jours | 90 jours | Pas de garantie | Pas de garantie |
| (B) | 1 an | 1 an | 1 an | 1 an |
| (C) | 2 ans | 1 an | 1 an | 1 an |
| (D) | 2 ans | 2 ans** | 1 an | 1 an |
| (E) | 2 ans | 2 ans | 1 an | 1 an |
| (H) | 2 et 10* | 2 et 10* | 1 an | 1 an |
| (K) | 2 et 10* | 2 et 10* | 2 et 10* | 1 an |

* 2 ans sur le moteur, 10 ans sur l'allumage électronique.

** 1 an pour les moteurs de rotocoupeuses pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

† Dans le cadre de cette politique de garantie, «usage par le consommateur» signifie un usage domestique, résidentiel, personnel par le consommateur qui doit être l'acheteur au détail original.

** Dans le cadre de cette politique de garantie, «usage commercial» signifiera tout autre usage, y compris l'usage commercial pour fins de location ou pour produire un revenu.

† La catégorie de garantie de moteur de votre moteur peut être déterminée en examinant le numéro de modèle du moteur sur le décalque «Renseignements importants sur le moteur». Une lettre dans le numéro de modèle du moteur sera entourée par des parenthèses (A), (B), (C), (D), (E), (H) ou (K) et cette lettre est votre désignation de catégorie de garantie de moteur. EN CALIFORNIE SEULEMENT, CETTE GARANTIE EXPLICITE EST COMPLÉTÉE PAR LA DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DÉPOLLUANT DE CALIFORNIE TECUMSEH

CETTE GARANTIE EXPLICITE TIENT LIEU DE TOUTES AUTRES GARANTIES EXPLICITES. Ni Tecumseh ni aucune de ses filiales ne présente aucune garantie, représentation ou promesse, écrite ou verbale, quant à la qualité du moteur ou l'une de ses pièces, autre que ce qui est établi aux présentes. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER, DANS LA MESURE OÙ L'UN OU L'AUTRE POURRAIT S'APPLIQUER À TOUT MOTEUR TECUMSEH OU PIÈCE(S) DE CÉDIT MOTEUR, SERA LIMITÉE DANS SA DURÉE AUX PÉRIODES DES GARANTIES EXPLICITES INDICÉES DANS LE TABLEAU DES PÉRIODES DE GARANTIE CI-DESSUS ET DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, TECUMSEH NE SERA TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE ET/OU DÉPENSE FORFITS, SECONDAIRES OU SPÉCIAUX. Certaines provinces et certains états peuvent ne pas permettre les restrictions quant à la longueur d'une garantie implicite ou l'exclusion ou la restriction des dommages forfuits ou secondaires, si bien que la ou les restriction(s) et ou exclusion(s) ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez avoir d'autres droits légaux qui peuvent varier d'une province à l'autre ou d'un état à l'autre.

6.1.96

| | |
|---------------------|----------|
| À REMPLIR : | EXEMPLE: |
| MODÈLE DU MOTEUR | OHV125 |
| NUMÉRO DE SPEC.* | 20300A |
| PÉRIODE DE GARANTIE | (C) |
| NUMÉRO SÉRIE | 5032A |



TECUMSEH PRODUCTS COMPANY

Engine & Transmission Service Group Service Division • 900 North Street • Grafton, WI, USA • 53024-1499